

Mandat du réseau des résidents

Office de réglementation des maisons de retraite Réseau des résidents Mandat

Introduction/cadre

L'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR) est un organisme de réglementation indépendant sans but lucratif mandaté par le gouvernement l'Ontario pour protéger la sécurité et le bien-être des personnes âgées vivant dans les maisons de retraite agréées de l'Ontario en faisant appliquer la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* (ci-après la « Loi »).

L'ORMR s'acquitte de son mandat en :

- informant et en sensibilisant le secteur des maisons de retraite, les résidents et résidentes et le public à l'égard de la Loi, des règlements et de son rôle;
- délivrant des permis aux quelque 780 maisons de retraite que compte l'Ontario et en maintenant une Base de données sur les maisons de retraite qui peut être consultée sur son site Web;
- inspectant les maisons de retraite, en contrôlant la conformité et en faisant appliquer la Loi aux fins de protection des résidents et des résidentes;
- conseillant le ou la ministre et le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) sur les nouvelles tendances et questions de politique liées aux maisons de retraite.

À quoi s'attendre?

Le réseau des résidents donne aux personnes âgées vivant dans les maisons de retraite agréées la possibilité de faire part à l'ORMR de leurs observations relatives à leur expérience de ce mode de vie et des façons d'accroître la protection des résidents et des résidentes. Il fait également office de forum permettant d'échanger des idées et des expériences.

De quoi s'agit-il?	De quoi ne s'agit-il pas?
<ul style="list-style-type: none">• Il s'agit d'un forum permettant à l'ORMR de communiquer des nouvelles et des renseignements actualisés, notamment en provenance des autorités de santé publique et du ministère.• Il s'agit d'en apprendre davantage concernant l'ORMR et le soutien qu'il offre aux résidents et résidentes des maisons de retraite.• Il s'agit de recueillir des suggestions sur les initiatives qui favorisent la sécurité et le bien-être des résidents et des résidentes.• Les résidents et résidentes sont encouragés à transmettre les pratiques exemplaires et les initiatives positives mises en œuvre dans leur établissement.	<ul style="list-style-type: none">• Il ne s'agit pas d'un forum pour formuler des plaintes spécifiques contre votre établissement<ul style="list-style-type: none">○ Les résidents et les résidentes sont invités à composer le 1 855 275-7472 ou à envoyer un courriel à info@rhra.ca en cas de problème spécifique

Composition

Le réseau des résidents est un forum reposant sur le volontariat ouvert à tous les résidents et à toutes les résidentes vivant dans les maisons de retraite agréées de l'Ontario. Il n'est pas nécessaire qu'ils et elles fassent partie du conseil des résidents de leur établissement pour pouvoir participer.

Les thèmes et les problèmes abordés peuvent être présentés par les personnes représentant les résidents au sein du conseil consultatif des parties prenantes afin d'en débattre lors de ses réunions régulières.

Structure et modalités des réunions

- Les réunions sont bimensuelles (6 réunions par an).
- Elles sont programmées à l'avance et ont lieu virtuellement par l'intermédiaire de Microsoft Teams.
- Les points à l'ordre du jour sont prédéfinis et communiqués aux membres du réseau avant la date de la réunion.
 - Les membres sont encouragés à suggérer des thèmes d'intérêt pour l'ORMR en vue des futures réunions du réseau des résidents.
- La présence et la participation sont volontaires. Les membres sont encouragés à assister aux réunions et à diffuser les renseignements obtenus auprès de leurs semblables.
 - La présence n'est pas obligatoire, les résidents et les résidentes pouvant choisir à quelles réunions ils et elles souhaitent participer en fonction des points à l'ordre du jour qui les intéressent.
- Toutes les réunions sont enregistrées et partagées avec les membres sur demande une fois levées.
 - Le cas échéant, les ressources mentionnées au cours de la réunion sont également partagées.

Dispositions supplémentaires

- [Les conseils des résidents](#) sont invités à assister aux réunions du réseau des résidents.
- Pour rejoindre le réseau des résidents, remplissez le [formulaire d'inscription au réseau des résidents](#). Vous pouvez également envoyer un courriel à alyssa.alibaksh@rhra.ca ou composer le 416 440-3580.